

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 5404 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre : Rétirante 163781

Nom & Prénom : MEJSBAR SAKINA

Date de naissance : 11/1951

Adresse : 38 Rue de Alhaddi Casablanca

Tél. : 0661 456 468 Total des frais engagés : 670,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Adil E-JENNANE
CHIRURGIEN UROLOGUE
280, Bd. Bordeaux Bourgogne 1er Etage
Casablanca Tél. 06 18 62 00 61
adil.ejennane@gmail.com

Date de consultation : 27/05/2013

Nom et prénom du malade : TAZI JAHAD Age : 76 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie de cysto catheter

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Négligie redite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 17/05/2013

Signature de l'adhérent(e) Sakina

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Rejetement des Actes
27/05/23	CS	CL	3.200,00	Dr. Adil El Jebrane CHIRURGIEN DENTISTE 280, Bd Bourguiba 1000 Casablanca Tel 05 18 82 00 83 adil.eljebrane@gmail.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Bouskoura Analyses Médicales Safri Maher, App N° 3 Bouskouri 0522 34 22 07 / 0662 78 71 87 ICE: 002134236888002</p>	07/05/23	3330	370,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] onctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مختبر بوسكورة للتحاليل الطبية

Laboratoire BOUSKOURA d'Analyses Médicales

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie
Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr Zeineb Laalej
Médecin Biologiste

Date du prélèvement : 27-05-2023 à 11:16
Code patient : 23051239
Né(e) le : 30-12-1946 (76 ans)

Mr TAZI Jaouad
Dossier N° : 23051239
Prescripteur :



HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE (BC-5380 MINDRAY)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

NUMERATION GLOBULAIRE

GLOBULES ROUGES :	4.22	M/mm ³	(4.10–5.60)
HEMOGLOBINE :	11.3	g/dL	(12.5–17.0)
HEMATOCRITE :	32.8	%	(37.0–50.0)
VGM :	77.7	fL	(77.0–101.0)
TCMH :	26.8	pg	(27.0–34.0)
CCMH :	34.5	g/dL	(31.0–36.0)
LEUCOCYTES :	4 900	/mm ³	(3 800–10 500)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES :	58.2	%	
Soit:	2 852	/mm ³	(1 500–7 500)
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES:	4.1	%	
Soit:	201	/mm ³	(0–600)
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES :	0.2	%	
Soit:	9.8	/mm ³	(0.0–200.0)
LYMPHOCYTES :	30.7	%	
Soit:	1 504	/mm ³	(1 000–4 400)
MONOCYTES :	6.8	%	
Soit:	333	/mm ³	(<1 100)
PLAQUETTES :	356 000	/mm ³	(150 000–450 000)
VMP	8	µm ³	(6–11)



Dr Zeineb Laalej
Médecin Biologiste

23051239 - Mr TAZI Jaouad

BIOCHIMIE SANGUINE

Protéine C-réactive (CRP) 6.0 mg/L (<6.0)
(Dosage par Immunoturbidimétrie)

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

Recueil : Milieu du jet
Aspect : Hématurique

Recherche biochimique:

pH:	9.0	(6.0–7.5)
Sucre:	POSITIVE + + +	
Proteines:	POSITIVE + + +	
Sang:	POSITIVE + + +	
Nitrites:	Négative	
Corps cétoniques	Négative	
Bilirubine	Négative	

Examen cytologique:

Leucocytes :	1 000 / mm ³	(0–10)
	1 000 000 / ml	(0–10 000)
Hématies :	>100 000 / mm ³	(0–5)
	>100 000 000 / ml	(0–5 000)
Cellules épithéliales	Absence	
Cellules rénales :	Absence	
Cellules vésicales	Absence	
Cylindres :	Absence	
Cristaux:	Absence	
Levures	Absence	
Examen direct :	Absence de germes	
Numération de germe		

Examen bactériologique

Culture Bactérienne: Culture négative
Conclusion: Leucocyturie positive, bactériurie négative. Résultat à confronter au contexte clinique.

Validé par : Dr LAALEJ Zeineb
Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
Imm Safrri Maher, App N° 3 Bouskoura
Tel: 0522 01 22 01 / 0662 78 71 87
ICE: 002133213000022

Ancien Chef de Clinique d'Urologie
des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Membre de l'Association Française d'Urologie

Chirurgie des voies urinaires et organes génitaux
Cœlioscopie, Endo-urologie
Lithotripsie extra-corporelle, Urétéroscopie souple laser
Stérilité Masculine, Impuissance
Echographie urinaire, Fibroscopie urinaire
Circoncision

رئيس سابقًا لمصلحة جراحة الكلى و المسالك
البولية بالمستشفى الجامعي بستراسبورغ
عضو في الجمعية الفرنسية لجراحة المسالك البولية

جراحة بالمنظير
تفتيت الحصى بالأشعة
الأمراض التناسلية و العقم عند الرجال
الفحص بالصدى
الفحص الداخلي بالمنظير
طهارة الأطفال

27/05/2023

Patient: Mr TAZI Jaouad

Date de naissance: 01/12/1946

BILAN SANGUIN

NFS, plaquettes, CRP

Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
Imm. Safri Maher App N°3 Bouskoura
Tel: 0622 01 22 01 / 0662 78 77 87
ICE: 09419973022029

BILAN DES URINES

ECBU + Antibiogramme

Dr Adil EJ-JENNANE

Dr. ADIL EJ-JENNANE
CHIRURGIEN UROLOGUE
280 Bd. Bourgogne 1er Etage
Casablanca Tel. 06 18 62 00 63
adil.ejjennane@gmail.com



LABORATOIRE BOUSKOURA D'ANALYSES MEDICALES

FACTURE N° : 230500516

BOUSKOURA le 27-05-2023

Mme TAZI Jaouad

INPE :



093062826

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Prélèvement	E25
0242	Antibiogramme	B60
0370	CRP	B100
0216	Numération formule Examen cytobactériologique des urines	B80 B90

Total des B : 330

TOTAL DOSSIER : 370.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent soixante-dix dirhams s.

Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
Imm. Safri M'hékk App N° 3 Bouskoura
Tel: 0524 01 22 01 / 0662 78 71 87
TÉL: 062133313888822